

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article2483>



Lettre aux députés-Suite Code noir

- Actualité Evènements-Soutiens - Evènements -



Date de mise en ligne : dimanche 21 juin 2026

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

Aux membres de l'Assemblée nationale

Madame, Monsieur,

Nous avons suivi avec le plus grand intérêt le débat audacieux que vous avez mené pour supprimer le code noir de notre arsenal législatif. Certes, il n'était plus du tout en application depuis plus de 150 ans, mais sa suppression officielle permet de mettre fin aux tabous sur l'esclavage en France. Songeons que l'abolition éphémère de l'esclavage en 1794, avant toutes les autres puissances occidentales, ne mentionnait pas cette question. De telles ambiguïtés laissaient la porte ouverte à la menace sournoise de son rétablissement.

Nous voulons donc par la présente, saluer votre courage qui permet de lire l'Histoire de notre pays de la façon réaliste, pragmatique et finalement tout simplement humaine.

La lecture de l'histoire est toujours un exercice difficile et toujours à remettre sur le métier. C'est pourquoi il nous semble nécessaire de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Parmi les gestes contraires à la liberté, la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, d'ailleurs contemporaine du code noir, a été une tache sur nos valeurs. Elle n'a jamais été formellement annulée. Ce qui crée une insécurité elle aussi insupportable pour nos compatriotes de confession protestante. Nous pensons donc que, dans le même esprit de nettoyage de notre passé, vous pourriez officiellement annuler cette révocation qui, même si elle n'est plus opératoire, pourrait donner lieu à des interprétations protestanophobes.

Nous restons évidemment à votre disposition pour la mise en œuvre de cet objectif d'intérêt général.

Veuillez croire à notre considération.

Leone Bartolomei, *Historien*, **André Bellon**, *Ancien Président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale*, **Michel Blay**, *Directeur de recherche honoraire au CNRS*, **Alain Bretto**, *Professeur des universités*, **Michel Bouchaud**, *Ancien proviseur du Lycée Louis le Grand*, **Pascal Geiger**, *Secrétaire général de l'Association pour une Constituante*, **Michel Lamboley**, *Animateur du réseau social laïque*, **Eric Malmaison**, *Président de la société d'Histoire du radicalisme*, **Jean-Jacques Mitterrand**, *Militant Education Populaire, Historien*